Image not found or type unknown

Fermeture de restaurant collectif pour cause de travaux

Par **Sabine Boix**, le **27/07/2009** à **18:03**

Bonjour,

je voudrais savoir ce qui peut être proposé à un chef gérant en restauration collective lorsque son restaurant est fermé pendant une année pour cause de travaux.
D'avance, merci.

Par **Cornil**, le **29/07/2009** à **15:23**

Bonjour sabine
Sur ce forum je n'interviens ,en tant qu'internaute bénévole sans lien avec le site, qu'en réplique ou sur des messages "en rade " depuis plus de 48h...

Ben... une mutation,à accepter sinon risque de licenciement pour motif économique...
Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est facultatif!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Par **Sabine Boix**, le **29/07/2009** à **22:56**

Bonsoir,

merci pour votre réponse précise...et rapide!!! C'est mon ami qui est concerné par cette situation et ce que vous dites correspond bien à ce que nous pensions: une mutation (sur toute la France...) ou un licenciement...
Bonne soirée!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés